Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213501729-20260409-D_2026040906-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

Commune de Meillac

02 99 73 02 25 – mairie.meillac@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 9 AVRIL 2026

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE 19
Date de la convocation : 2 avril 2026. Date d'affichage : 2 avril 2026.
L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures trente, s'est réuni en session ordinaire, le Conseil municipal de MEILLAC légalement convoqué suivant l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités territoriales sous la présidence de Monsieur Georges DUMAS, Maire. PRESENTS : M. DUMAS Georges, Mme LEGAULT-DENISOT Sarah, M. AFCHAIN Yves, Mme SAMSON Maryline, M. RAMBERT Bruno, Mme REDOUTE Jacqueline, M. BOUTET Frédéric, M. BRIVOT Emmanuel, Mme COUVERT Laëtitia, M. DE BENAZE Joseph, Mme DELESNE Elodie, Mme GUELET Maude, M. GUILLARD Philippe, M. LEMOULT Nicolas, Mme LOURDIN Gwenaëlle, M. PONCELET Michel, Mme RABOLION-LERAY Karine, Mme TREMORIN BLAIRE Aurore. ABSENT EXCUSE : M. GORON Eric donnant pouvoir à M. AFCHAIN Yves. Secrétaire de séance : M. AFCHAIN Yves.

DELIBERATION n° 2026-04-09-06 : Subventions aux associations

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commission Finances s'est réunie le 7 avril 2026 pour étudier les demandes de subvention formulées par les associations communales et extra-communales.

Associations communales :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	SUBVENTION 2025	SUBVENTION 2026	OBSERVATIONS
Foyer rural	0 (pas de demande)	0	ne sollicite pas de subvention
Club bonne entente	550	550	
ACCA (chasse)	800	800	dont 400 € pour achat de bracelets
ACPM (pêche)	400	400	
APEEP (école)	1 076 (400 + 676 Noël)	1 056	400 € + 4 € x 164 élèves = 656
CATM (Combattants Algérie, Tunisie, Maroc)	1 500 (dont 1 100 € pour commémorations cantonales)	400	
Moto club meillacois	400	400	
Groupe sportif gymnastique	400	400	
Groupe sportif basket	1 377,24 (0,69 x 1996)	1 376,55	(0,69 x 1995)
Football club HBR	1 337,32 (0,67 x 1996)		pas de demande reçue à ce jour
Comité d'animation	0 (pas de demande)	0	ne sollicite pas de subvention
Association Motos de Meillac	200	0	ne sollicite pas de subvention

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213501729-20260409-D_2026040906-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

Broussaille	2 500	2 500	
Les Barges Ô	2 500	2 500	
Badminton Club Meillac	0 (pas de demande)		pas de demande reçue à ce jour
TOTAL	**13 040,56**	**10 382,55**	

Associations extra-communales :

ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	**SUBVENTION 2025**	**SUBVENTION 2026**	**OBSERVATIONS**
ADMR	1 000	1 000	
Croix-rouge	0	0	pas de demande reçue à ce jour
Restaurants du cœur	300	300	
Secours catholique	100	100	
Donneurs de sang	0	0	
Comice agricole	1 397,20 (0,70 x 1996)		report car dossier incomplet
Union sportive du Linon	100		pas de demande reçue à ce jour
OSBR (office des sports Bretagne romantique)	1 896,20 (0,95 x 1996)	1 895,25	0,95 € x 1995 hab. mise à disposition gratuite des équipements sportifs communaux
TOTAL	**4 793,40**	**3 295,25**	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les subventions aux associations telles que présentées ci-dessus et dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026.

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire, Georges DUMAS
SIGNE le 10/04/2026